



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Séminaire INTERREGION AURA

« Qu'est-ce qu'être inclusif ?

De la théorie à la pratique du terrain »

31 mars et 1^{er} avril 2022

Domaine de Chadenac – 43000 Ceyszac La Roche

Date limite d'inscription : 11 mars 2022

Formulaire à retourner par courriel à la FISAF à l'adresse suivante : l.janicot@fisaf.asso.fr

Organisme :

Adresse :

Siret :

	NOM	PRENOM	FONCTION	RESERVATIONS SEJOUR
1				Séminaire + Pension <input type="checkbox"/> Complète Séminaire + <input type="checkbox"/> restauration sur place
2				Séminaire + Pension <input type="checkbox"/> Complète Séminaire + <input type="checkbox"/> restauration sur place
3				Séminaire + Pension <input type="checkbox"/> Complète Séminaire + <input type="checkbox"/> restauration sur place
4				Séminaire + Pension <input type="checkbox"/> Complète Séminaire + <input type="checkbox"/> restauration sur place

Tarifs inscriptions	Tarif par personne	Nombre d'inscrits	Total
Tarif frais pédagogiques et pension complète : 1 nuitée en chambre individuelle + petit déjeuner + taxe de séjour Le dîner du 31 mars et le déjeuner du 1 ^{er} avril	360€€
Tarif frais pédagogiques et pension complète Professionnel - A partir du 5 ^{ème} inscrit 1 nuitée en chambre individuelle + petit déjeuner + taxe de séjour Le dîner du 31 mars et le déjeuner du 1 ^{er} avril	330€€
Coût pédagogique uniquement	210€€
Coût pédagogique uniquement – A partir du 5 ^{ème} inscrit	180€€
Coût de la restauration hors pension complète	70€€
Coût restauration (midi UNIQUEMENT)	25€€
Tarif étudiant	50€€
TOTAL A REGLER Les frais de déplacement restent à la charge de votre établissement Règlement à l'ordre de la FISAF soit par chèque soit par virement bancaire IBAN : FR76 13335003010817240206520 BIC CEPFRPP333	€

Informations concernant les inscriptions :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront retenues par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Souhaitez-vous : une convention de formation une facture Les attestations de présence (à l'issue du séminaire)

TRADUCTION LSF/Français Nécessaire OUI NON AUTRE :

Désistement :

Tout désistement doit être signalé par mail ou par courrier. Des frais de dossier, d'un montant de 30 euros, seront déduits du remboursement.

Aucun remboursement ne sera accordé pour les absences ou les demandes d'annulation signifiées 15 jours avant le séminaire.

Si vous avez des besoins/demandes spécifiques merci de nous contacter pour que nous puissions organiser, au mieux, votre venue
(0557774832 - l.janicot@fisaf.asso.fr)

Tampon de l'organisme et signature du responsable

Adresse administrative : 12 rue Alfred de
Tél. : 05 57 77 4

Siège social : FISAF/ chez EPSS - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris